



PRÉFECTURES
ILLE-ET-VILAINE
MANCHE



Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation sur le TRI de Saint-Malo à la baie du Mont-Saint-Michel

Synthèse des Orientations et des pistes d'actions

issues des ateliers de concertation du 23 novembre 2017

Comité de concertation n°2 – Le 14 décembre 2017

Objectif 2 : Planifier l'organisation et l'aménagement du territoire en tenant compte du risque

Orientations	Pistes d'actions	Acteurs pré-identifiés
Améliorer la prise en compte du risque de submersion dans les documents d'urbanisme	Accompagner les acteurs dans la prise en compte des risques en améliorant les porter-à-connaissance urbanisme sur le volet risques et préservation de zones d'expansion de submersion	Etat
	Développer des démarches de planification intercommunale à une échelle adaptée pour mieux prendre en compte les risques	
	Penser l'aménagement en intégrant les questions de solidarité hydraulique entre amont et aval, et celles relatives à la protection assurée par les ouvrages	
Coordonner l'articulation des documents territoriaux	Développer des projets globaux type PLUI intégrant les différents documents territoriaux et notamment les composantes du risque de submersion et la GEMAPI	
	Favoriser la coopération entre acteurs de l'eau et de l'urbanisme pour mieux prendre en compte dans les documents d'urbanisme les documents de planification eau, risques et les connaissances sur les risques et les ouvrages de protection	Communes, EPCI, SAGE, GEMAPIEN
	Intégrer dans les politiques de l'habitat la prise en compte des risques	
Améliorer l'outil PPR	Améliorer la prise en compte du risque dans l'évolution de l'habitat en zone inondable	
	Améliorer la connaissance sur le risque, la prise en compte des concomitances fluvial maritime, réévaluer au besoin le risque et adapter la réglementation en conséquence [repris dans obj. 2, 4 et 5]	

Lecture :

[...] correspond aux pistes d'actions retrouvées dans plusieurs objectifs

Les orientations sont listées dans l'ordre de priorisation établi au sein de chaque atelier de concertation

Objectif 3 : Réduire les dommages aux personnes et aux biens implantés en zones inondables

Orientations	Pistes d'actions	Acteurs pré-identifiés
Réduire la vulnérabilité des services (gestion de crises, besoins prioritaires, utiles pour un retour à la normale)	<p>Réaliser des diagnostics de vulnérabilité aux inondations des services prioritaires : services de soins, services en charge des secours, de la gestion de crise.</p> <p>Élaborer les plans de continuité d'activité (PCA) des services prioritaires</p> <p>Mettre en œuvre les mesures recommandées dans les diagnostics et les PCA</p> <p>Réaliser des diagnostics de vulnérabilité des réseaux</p> <p>Élaborer les PCA des réseaux en tenant compte de leur interdépendance</p> <p>Améliorer la connaissance des réseaux d'évacuation des eaux de submersion et leur capacité à contribuer au retour à la normale</p> <p>Mettre en place des mesures de sauvegarde ou de délocalisation des services de soins, de secours et de gestion de crise situés en zones inondables</p>	
Réduire la vulnérabilité du bâti	<p>Informier les propriétaires sur les prescriptions prévues par les PPRSM et les recommandations des PAC risques</p> <p>Informier et prévenir la population en cas de crise</p> <p>Favoriser la mise en place des plans familiaux de mise en sécurité</p> <p>Réaliser des diagnostics de vulnérabilité aux inondations des biens</p> <p>Accompagner les propriétaires dans leur démarche de réduction de la vulnérabilité de leur bien notamment pour mobiliser les dispositifs de financement</p> <p>Réaliser des diagnostics de vulnérabilité aux inondations des exploitations agricoles</p> <p>Réaliser des diagnostics de vulnérabilité aux inondations des installations industrielles et portuaires</p>	Etat, collectivités Chambres d'agriculture

Objectif 4 : Intégrer les ouvrages de protection dans une approche globale et structurée du territoire à risques

Orientations	Pistes d'actions	Acteurs pré-identifiés
Conserver les capacités de ralentissement des submersions marines	Consolider la connaissance des ouvrages concourant à la gestion du risque de submersion, en veillant à intégrer les digues de second rang dans les études, et en s'attachant à approfondir l'état des lieux en rive droite du Couesnon [obj. 4 et 5]	
	Réaliser une modélisation hydrodynamique sur l'ensemble du périmètre de la SLGRI (baie de Saint-Malo et baie du Mont-Saint-Michel), en prenant en compte l'aléa inondation fluviale et l'aléa submersion marine (concomitance des événements) [obj. 2, 4 et 5]	
	Réaliser des études complémentaires sur la solidité des digues (digue de la Duchesse Anne, digues de Saint-Malo), notamment par des investigations géotechniques [obj. 4 et 5]	
	Réaliser une étude des phénomènes de sédimentation/accrétion en Baie du Mont Saint-Michel afin de prioriser les secteurs d'intervention prioritaires	
	Conserver les ASA, disposant d'un savoir-faire, d'une expertise ainsi que d'un patrimoine d'ouvrages à maintenir	
Unifier la maîtrise d'ouvrage et la gestion des ouvrages de protection pour une même zone cohérente protégée	Définir le système d'endiguement dans sa globalité (définir les zones nouvelles à intégrer)	
	Définir une structure unique compétente pour la gestion d'un même système d'endiguement cohérent.	
Renforcer l'examen des effets prévisibles des aménagements de protection contre les inondations	Systématiser les études ACB/AMC afin de prioriser les secteurs d'intervention	
	Réaliser des études d'impacts des choix d'aménagements réalisés	
Envisager le cas des événements dépassant l'événement de dimensionnement de l'ouvrage	Optimiser la réalisation des PCS et DICRIM à une échelle inter-communale : adopter une approche globale, intercommunale (mutualiser les réflexions et le travail pour optimiser la réalisation de ces documents) [obj. 4, 5 et 6]	

Objectif 5 : Améliorer la connaissance et la conscience du risque d'inondation

Orientations	Pistes d'actions	Acteurs pré-identifiés
Améliorer la connaissance de l'aléa et des ouvrages	Améliorer la connaissance de l'aléa en baie du Mont-Saint-Michel et sur la partie Est du périmètre de la SLGRI, par la mise en place d'instruments de mesures supplémentaires et la réalisation d'études complémentaires	Etat, collectivités
	Améliorer la connaissance des événements passés et encourager la réalisation de retours d'expériences (côté aléa)	Etat, collectivités
	Améliorer la connaissance sur les ouvrages (réaliser une étude géotechnique des ouvrages, recenser les ouvrages côté Est), en vue de mieux caractériser le futur système d'endiguement [obj. 4 et 5]	Collectivités
	Créer un Observatoire des risques d'inondations (fluviale et submersion marine), afin de centraliser et partager les études sur le risque et les ouvrages	Structure supra-communale : INTER-SAGE ou Syndicat mixte
Renforcer la sensibilisation et la conscientisation au risque des différents publics (grand public, acteurs économiques, élus, scolaires)	Améliorer l'outil « DICRIM » en produisant une trame inter-communale adaptée au territoire de la SLGRI, et renforcer sa diffusion auprès du grand public [obj. 4, 5 et 6]	
	Sensibiliser les élus et accompagner les maires dans la diffusion de l'information préventive auprès de la population	Structure supra-communale : INTER-SAGE ou Syndicat mixte
	Améliorer la diffusion de l'information préventive sur les risques (submersion marine inondation fluviale) auprès du grand public, via la réalisation d'outils de communication (bulletins, panneaux...), la conduite d'actions culturelles et la co-construction de cartes dynamiques sur les risques avec les acteurs du territoire	Structure supra-communale, Communes, Autres collectivités
	Renforcer la sensibilisation des populations touristiques, en utilisant les lieux d'accueil existants (hôtels, campings, centres touristiques)	
	Sensibiliser les scolaires, en vulgarisant l'information sur les risques et en organisant des visites-terrains (ouvrages, marais)	Structure supra-communale, Communes, Autres collectivités
	Mettre en place des repères de submersion marine (représentation des inondations potentielles)	Communes
Améliorer la connaissance des enjeux exposés au risque de submersion	Améliorer la connaissance des enjeux exposés au risque de submersion marine sur l'ensemble du périmètre de la SLGRI : population, établissements sensibles, enjeux structurels, enjeux agricoles, enjeux économiques [repris dans obj. 3]	Etat, collectivités

Objectif 6 : Se préparer à la crise et favoriser le retour à la normale

Orientations	Pistes d'actions	Acteurs pré-identifiés
Améliorer la prévision des inondations	<p>Améliorer les moyens de mesures, en installant des marégraphes au trait de côte et des houlographes plus au large en baie du Mont-Saint-Michel</p> <p>Développer un outil d'identification des zones de submersions potentielles en fonction des prévisions de Météo-France (mission RDI)</p>	Etat, Météo France
Améliorer la coordination des acteurs de gestion de crise, pendant la crise et en post-crise	<p>Prévoir des dispositions dans les PCS pour anticiper sur les moyens de communication en cas de crise</p> <p>Organiser des exercices de gestion de crise à plus petite échelle mais plus fréquemment, en ne testant qu'une partie de la crise, sur un périmètre plus restreint, et inscrire ces exercices de crise dans les PCS</p> <p>Réaliser notamment des exercices sur la thématique de la gestion post-crise.</p> <p>Organiser la gestion post-crise des questions d'ordre sanitaire : nettoyage, gestion des déchets, problématique spécifique des cheptels en lien avec les exploitations agricoles...</p>	Communes, Préfecture
Améliorer la continuité des services pendant la crise	<p>Faire un état des lieux des PCA existants et de l'intégration du risque de submersion marine [en lien avec pistes d'actions obj. 3]</p> <p>Organiser des exercices de gestion de crise thématiques dans les établissements disposant d'un PCA</p>	Communes, Préfecture
Améliorer les outils d'alerte aux populations	<p>Développer des moyens d'alerte adaptés (SMS – appels téléphoniques – SAIP → Système d'Alerte et d'Information des Populations) permettant d'envoyer des messages à l'ensemble de la population sur des secteurs définis (sans inscription préalable)</p> <p>Sensibiliser la population aux dispositions en cas d'alerte : sur l'utilisation de la sirène, en multipliant les supports de communication</p>	Collectivités
Améliorer l'accompagnement des habitants pendant la crise	<p>Organiser des exercices pour tester l'accompagnement des habitants prévus dans les PCS</p> <p>Réaliser des DICRIM sur l'ensemble du périmètre de la SLGRI [obj. 4, 5 et 6]</p> <p>Se coordonner avec les associations civiles pour les moyens matériels pouvant être mis à disposition dans le cas d'évacuation vers un centre d'hébergement</p>	Communes, Préfecture
Valoriser les expériences de crise via la réalisation de retours d'expériences (RETEX)	Organiser la remontée d'information sur l'aléa via des moyens non humains (protocole de remontée d'informations utilisé pour les inondations fluviales difficilement transposable à la submersion marine)	
Réduire la vulnérabilité du patrimoine culturel et historique	Réaliser un diagnostic de vulnérabilité des bâtiments patrimoniaux	